

Impressions du Cap-Vert

Une cinquantaine d'heures passées au Cap-Vert après un premier séjour il y a vingt ans, implique une certaine retenue dans les appréciations. Allons-y quand même. L'amélioration des infrastructures saute aux yeux un peu partout. Ayant comme objectif de faire rencontrer aux journalistes luxembourgeois, accompagnant les ministres Delvaux et Schmit dans une visite de travail, des familles cap-verdiennes avec des assises ici et là-bas, voici trois couples retraités, retournés au Cap-Vert et ayant leurs fils et filles mariés et implantés au Grand-Duché. Les parents ont la nationalité luxembourgeoise acquise au cours de la trentaine d'années passée au Luxembourg, enfants mineurs à l'époque compris. Avec les exigences linguistiques prévues dans le projet de loi dit de la double nationalité, ces mêmes couples n'auraient pas réussi à l'obtenir. Vous me direz que comme leurs enfants

parlent parfaitement le luxembourgeois, ceux-ci n'auraient pas eu de problème à l'obtenir. Exact. Mais cela aurait fait une procédure par enfant au lieu d'une seule pour parents et enfants et nous en serions arrivés à la situation où parents et enfants auraient eu des nationalités différentes.

Le Cap-Vert est un pays partenaire de la coopération luxembourgeoise, ce qui, soit dit en passant, est un revirement notable et positif de l'attitude restrictive envers l'immigration cap-verdienne sous passeport portugais du début des années 1970.

Actuellement, le Cap-Vert continue d'être un pourvoyeur de main-d'œuvre du Luxembourg, avec une centaine de personnes en 2006, chiffre auquel il faudra ajouter celles et ceux en dehors du cadre réglementaire. Pourquoi en dehors du cadre légal ? Le Luxembourg

n'a tout simplement pas d'accord de main-d'œuvre avec l'archipel. Même la réunification familiale se fait sans base légale, d'ailleurs pour tous les ressortissants de pays tiers. Pour « encadrer » de façon minimale les flux, une antenne a été ouverte à l'ambassade grand-ducale à Praia pour inciter à « migrer les yeux ouverts ». Il s'agit e.a. de conseiller et d'accompagner les familles établies au Luxembourg et voulant se faire rejoindre par leurs enfants et les amener à faire ce regroupement familial le plus tôt possible pour que les enfants puissent s'insérer plus facilement dans le système scolaire d'ici. C'est un premier pas à saluer. Pour éviter le recours à l'émigration irrégulière, il en faudrait un autre, consistant en un véritable accord de main-d'œuvre.

La veille de notre arrivée, une embarcation venant du continent a échoué sur les rives de l'Île de Fogo avec une centaine d'Africains à bord. Il n'y a pas que les Canaries et Lampedusa, encore qu'en arrivant au Cap-Vert, on n'est pas dans l'Union européenne. Sujet apparemment difficile, les autorités et les journalistes restant discrets et évasifs sur le sujet... Sur l'aéroport flambant neuf, un avion espagnol de l'agence européenne des frontières Frontex se « repose ». L'UE a manifestement moins de problèmes pour montrer ses muscles que de mettre en œuvre une politique commune en matière d'immigration.

On dit que la présence chinoise devient de plus en plus consistante en Afrique. Manifestement, il n'y a pas que les ressources énergétiques qui attirent ces Asiatiques. Au Cap-Vert, leur emprise sur le (petit) commerce est visible partout, non seulement dans la capitale, mais dans les villages les plus reculés.

Serge Kollwelter

© Caroline Hocquard

